

Homélie pour le 25^e dimanche du temps ordinaire

Mt 20,1-6

Voilà une parabole qui tombe bien dans le contexte de la réforme du code du travail. Ni le gouvernement, ni les syndicats n'ont eu l'idée d'aller jusque-là, de proposer cette flexibilité du rapport salaire/travail réel effectué.

La parabole met en présence un propriétaire et des ouvriers agricoles embauchés à la journée. Aujourd'hui encore dans certains pays (je l'ai vu de mes yeux au Maroc) les ouvriers potentiels se présentent chaque matin sur une des places de la ville dans l'espoir d'être embauchés. Et souvent ils attendent de nombreuses heures...

Notre histoire commence normalement. A la première heure, vers 6h du matin, le viticulteur va sur la place pour embaucher des ouvriers à la journée. Il s'entend avec eux sur le salaire de la journée : un denier, un salaire normal, rien d'excessif.

Et puis, très vite, il se passe quelque chose d'un peu bizarre. Trois heures plus tard, vers 9h, le viticulteur va chercher d'autres ouvriers. A-t-il mal évalué le travail à faire, s'est-il trompé sur le nombre d'ouvriers à embaucher ? Non pas du tout : sa seule motivation est que les ouvriers sont là sur la place sans rien faire... A-t-il vraiment besoin d'eux ? Les embauche-t-il par générosité ?

Un autre élément est encore plus bizarre : pour ceux-là et les suivants, il n'y a plus de contrat entre le propriétaire et les ouvriers qu'il embauche ; « je vous donnerai ce qui est juste » leur dit-il.

C'est là que le récit bascule imperceptiblement mais sûrement. Avec les ouvriers de la troisième heure (9h du matin) il n'y a plus de contrat chiffré. Et au fil de l'histoire le viticulteur dévoile de moins en moins ses intentions. Un certain flou commence à s'installer. Et pour les ouvriers de la 11^{ème} heure, non seulement il n'y a plus de contrat, mais le viticulteur ne leur promet même aucun salaire.

Le contrat de travail est un acte de confiance mutuelle encadré ; ici, il fait place à la confiance aveugle, de la part du propriétaire et de la part des ouvriers. Le comble du comble c'est que, à la fin, le propriétaire donne le même salaire à ceux qui auront travaillé douze heures et à ceux qui n'auront travaillé qu'une heure. C'est du n'importe quoi !

Le propriétaire ne se conforme plus à aucune règle établie. Il agit arbitrairement. C'est un vrai despote. D'ailleurs au début de la parabole, il est appelé « maître de maison » : en grec, « oikodespotes », c'est-à-dire le despote de la maison ! Extraordinaire ! C'est vraiment un despote : il fait n'importe quoi.

Mais, frères et sœurs, si nous ressentons de l'indignation face à cette injustice flagrante, c'est que nous nous identifions aux ouvriers de la 1^{ère} heure. Nous sommes dès lors pareils aux pharisiens, aux scribes, aux chefs religieux qui s'enorgueillissaient de leur fidélité à la loi et récriminaient contre Jésus qui faisait bon accueil aux pécheurs et mangeait avec eux et

qui avertissait ses interlocuteurs : « en vérité je vous le dit, les publicains et les prostituées arrivent avant vous au Royaume de Dieu ». « Les derniers seront les premiers et les premiers seront derniers ».

Nous sommes comme les pharisiens ou comme les apôtres... Cette parabole répond d'une certaine manière à Pierre qui demandait à Jésus : « Voilà que nous avons tout laissé et nous t'avons suivi, quelle sera donc notre part ? ». Une part royale répond Jésus, puisque vous siégeriez autour du Fils de l'homme sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël et que vous aurez en héritage la vie éternelle ; cependant ne vous y trompez pas, les premiers seront derniers et les derniers seront premiers.

Voilà ce qui est en jeu, le Royaume de Dieu, la vie éternelle. Et ces biens que le Seigneur nous offre ne peuvent être mesurés selon la quantité ou la durée du travail fourni pour le service du Seigneur, pour le bien de sa vigne. Surtout ils ne peuvent être réservés à un groupe particulier à l'exclusion des autres. Ils sont pure grâce et gratuité.

Nous pouvons ressentir une certaine injustice de la grâce, s'en étonner, ou même en souffrir. Pourtant c'est de cela qu'il s'agit et le Seigneur souhaite que les disciples que nous sommes se réjouissent du bonheur promis, offert à tous et n'en restent pas à la jalousie.

Car le drame de la jalousie c'est qu'elle rend incapable de se réjouir ni du bonheur des autres, ni de son propre bonheur. Il s'agit d'un vrai fléau, un fléau mortel qui est capable de tuer. Jésus évoque souvent ce fléau mortel dans ses paraboles, en particulier la parabole des vignerons homicides.

Celle-ci nous rappelle que le vrai bonheur ne se trouve pas dans le salaire reçu. Il réside dans le fait d'avoir été appelé, d'avoir répondu, d'avoir été envoyé et de travailler à la vigne du Seigneur. Et c'est du Maître de maison que nous apprendrons à nous réjouir de ce que les derniers seront les premiers et les premiers les derniers... car ils auront reçu et accompli la tâche la plus belle, celle de faire entrer dans le Royaume, dans la salle du festin, tous les autres avant eux.

Une dernière chose à noter, frères et sœurs. Peut-être vous souvenez-vous qu'au début j'ai souligné ce glissement progressif dans l'attitude du maître qui embauche, avec un contrat clair, précis, complet, au début, précisant le travail, le temps et la rémunération, puis, ensuite, dans un vrai flou artistique. Il me semble que ce glissement évoque bien le passage mystérieux de la loi à la grâce.

Nous les opposons souvent, plaçant les pharisiens du côté de la loi et Jésus du côté de la grâce. Et nous bien sûr, avec Jésus, du bon côté de la grâce, de la liberté, de la gratuité... comme si nous étions des experts en ces domaines.

Ce n'est pas si simple. Nous n'avons peut-être pas à nous placer d'un côté ou de l'autre, mais à vivre sans cesse ce passage nécessaire et salutaire de la loi à la grâce, c'est-à-dire à nous enraciner par la loi et à nous orienter vers la vie par la grâce.

Car le Royaume des cieux, c'est le maître de maison qui propose un contrat et qui n'en propose plus. Le Royaume des cieux rassemble les premiers et les derniers, les derniers et les premiers.

Telle est notre joie. Telle est la source de notre attachement à la loi du Seigneur et à sa gracieuse liberté. Nous aimons la loi du Seigneur, et nous aimons sa gracieuse liberté.

Frère Eric T. de Clermont-Tonnerre, op